

Questions orales

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, on nous a assuré non pas que les travaux seraient suspendus, mais que les sommes que le Congrès a votées cette année ne seraient affectées à aucun aspect du projet qui pourrait nuire au Canada.

candidature au gouvernement fédéral. Mais nous ne nous limiterons pas à ces deux provinces, et nous envisageons toutes les régions du pays.

* * *

* * *

LE SOMMET ÉCONOMIQUE

L'ENDROIT DE LA CONFÉRENCE DE 1981

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Madame le Président, j'ai une question à poser au premier ministre. C'est au Canada que doit se tenir la conférence au sommet de 1981. Le premier ministre n'a pas pris la peine de nous donner de compte rendu de la dernière conférence. Peut-il nous dire pourquoi seules les villes de Montréal et de Vancouver sont envisagées pour la tenue de cette conférence? Est-il prêt à envisager, comme l'a fait le précédent gouvernement, la candidature d'autres régions du Canada, notamment l'Atlantique? La ville de Halifax conviendrait parfaitement à cette fin.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je ne savais même pas qu'on pensait à Montréal et Vancouver en particulier. Je crois que l'on a envisagé divers endroits. Il nous faudra donc consulter les autres participants à ce sommet quant au genre d'endroit que nous voulons proposer.

M. Forrestall: De toute évidence, l'endroit choisi pour sommet n'intéresse pas le premier ministre. J'aimerais poser une question plus précise au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. A-t-on établi une liste préliminaire des endroits possibles pour tenir cette conférence? Dans ce cas, peut-il nous la communiquer? Par ailleurs, nous dira-t-il si le gouvernement est disposé à reconnaître l'existence de la région atlantique en envisageant de tenir la conférence de 1981 dans la ville de Halifax, qui offre toutes les installations nécessaires?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, non seulement le gouvernement reconnaît-il l'existence de la région atlantique, mais la population de cette région reconnaît l'existence du gouvernement, comme le prouve le nombre de députés libéraux ici présents.

Des voix: Bravo!

M. MacGuigan: Nous n'avons pas encore établi de liste préliminaire. Nous n'en sommes pas encore là. Je crois savoir que le Québec et la Colombie-Britannique ont proposé leur

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LES PRINCIPES D'ÉQUITÉ ET DE JUSTICE À L'ÉGARD DES RÉSIDENTS DU NORD

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances dont je salue le retour à la Chambre. Nous lui souhaitons tous un prompt rétablissement.

Des voix: Bravo!

M. Oberle: Je voudrais l'interroger au sujet d'une promesse que le premier ministre a faite dans le discours du trône. Le premier ministre a dit qu'il allait remanier la loi de l'impôt sur le revenu conformément à certains principes d'équité et de justice. Le ministre songera-t-il, quand il entreprendra de préparer son budget et les modifications à la loi de l'impôt sur le revenu, à tenir compte des aspects discriminatoires de cette loi à l'égard des résidents du Nord? Ne pourrait-il pas instaurer un système à deux ou trois paliers semblable à celui qui existe en Australie, pour rendre justice aux résidents du Nord?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je voudrais remercier le député de ses paroles de bienvenue et lui dire que je trouve la Chambre plus facile à supporter quand j'y suis que quand je n'y suis pas.

M. Nowlan: Pour nous, c'est juste le contraire.

M. MacEachen: Ce matin même, je me suis entretenu avec le ministre du Revenu national au sujet de l'imposition des revenus gagnés dans le Nord. Nous avons convenu tous deux qu'il faudrait examiner cette question avant de préparer un budget. Je me réjouis de voir que le député partage ce sentiment.

M. Oberle: Madame le Président, ma question a trait à une approche plus globale qu'une simple indemnisation des fonctionnaires fédéraux et d'un petit groupe travaillant pour de grandes sociétés. Le gouvernement envisagera-t-il par exemple d'ajouter à la loi de l'impôt sur le revenu un article exigeant la perception de l'impôt en fonction de la capacité de payer? Autrement dit, le gouvernement songera-t-il à une approche plus globale qui accorderait certaines concessions à l'ensemble des résidents du Nord, non seulement à une petite élite?

M. MacEachen: Madame le Président, si, par approche globale, le député veut dire que nous devrions tenir compte de tous les facteurs généraux relatifs au revenu, cela fait sûrement partie des projets du gouvernement.